

Fonds Portefeuille FNB d'actions Vanguard — série F

24 septembre 2026

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série F du Fonds Portefeuille FNB d'actions Vanguard (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Placements Vanguard Canada Inc. au 1 888 552-5004 ou à l'adresse info-canada@vanguard.com, ou visitez le www.vanguard.ca.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Code du Fonds :	VC1000	Gestionnaire de portefeuille :	Placements Vanguard Canada Inc.
Date de création de la série :	5 février 2025	Sous-conseillers :	Vanguard Global Advisers, LLC
Valeur totale du Fonds au 31 juillet 2026 :	223,6 millions \$	Distributions :	Annuelles (revenu net et gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,35 %	Placement minimal :	Initial : 500 \$, ou 25 \$ pour les régimes de placement automatique; additionnel : 100 \$, ou 25 \$ pour les régimes de placement automatique
Gestionnaire du Fonds :	Placements Vanguard Canada Inc.		

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

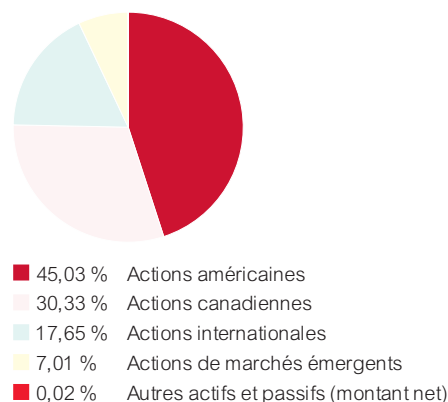
Le Fonds vise à produire une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 juillet 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (31 juillet 2026)

1. FNB indiciel Morningstar marché total américain Vanguard	45,03 %
2. FNB indiciel FTSE Canada toutes capitalisations Vanguard	30,33 %
3. FNB indiciel FTSE marchés développés toutes capitalisations hors Amérique du Nord Vanguard	17,65 %
4. FNB indiciel FTSE marchés émergents toutes capitalisations Vanguard	7,01 %
5. Trésorerie	0,02 %
Pourcentage total des dix principaux placements	100,04 %
Nombre total de placements	13 725

Répartition des placements (31 juillet 2026)



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Placements Vanguard Canada Inc. estime que la volatilité de ce Fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série F du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du Fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du Fonds sur le 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des parts de série F du Fonds depuis sa création disposerait de 1 312 \$ au 31 juillet 2026, ce qui représente un taux de rendement annuel composé de 22,02 %.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Ce Fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- cherchent à obtenir la croissance du capital à long terme;
- souhaitent obtenir une exposition à un portefeuille de FNB diversifié sur le plan des catégories d'actif, des régions et des secteurs;
- peuvent composer avec les fluctuations du marché boursier.



N'investissez pas dans ce Fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de gains (revenu ou gain en capital) et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez les parts de votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ni aucune commission ne sont payables à la société de votre représentant pour les parts de série F du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série.

Au 31 mars 2026, les frais de la série correspondaient à 0,40 % de sa valeur, ce qui équivaut à 4,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,35 %
Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation de la série. Le gestionnaire a renoncé à certains frais du Fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	
Ratio des frais d'opérations (RFO)	0,05 %
Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	
Frais du Fonds	0,40 %

Renseignements sur la commission de suivi

Placements Vanguard Canada Inc. ne paie pas de commission de suivi à la société de votre représentant à l'égard des parts de série F du Fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Compte assorti de frais	Les parts de série F du Fonds sont offertes, entre autres, aux investisseurs qui ont un compte assorti de frais auprès de la société de leur représentant. Vous pourriez verser à la société de votre représentant des honoraires pour ses conseils en placement et autres services.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut exiger des frais allant de jusqu'à 2 % de la valeur des parts visées par l'échange ou le reclassement, selon ce que vous avez négocié avec votre représentant.
Frais d'opérations à court terme	Placements Vanguard Canada Inc. peut exiger des frais d'opérations à court terme, qui sont payables au Fonds par le porteur de parts, de 1 % de la valeur liquidative totale des parts rachetées ou échangées si ces parts sont rachetées ou échangées dans les 30 jours de leur date de souscription ou d'échange.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Placements Vanguard Canada Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Placements Vanguard Canada Inc.

Bay Adelaide Centre
22, rue Adelaide Ouest
Bureau 2500

Toronto (Ontario) M5H 4E3

Courriel : info-canada@vanguard.com

Site Web : www.vanguard.ca

Sans frais : 1 888 552-5004

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs.mobilieres.ca.